



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Règlement financier 2020-2021

1. La contribution annuelle des familles
2. La demi-pension
3. Etudes /club du mercredi
4. Les forfaits sorties
5. Les frais fixes
6. Activités extra-scolaires

Les voyages et certaines autres prestations font l'objet d'une facturation séparée.

1. La contribution annuelle des familles

	Scolarité	Cotisation diocésaine	Fournitures scolaires	coopérative	Total
Ecole	1010	33	37	15	1095
Collège	1512	49	Frais fixes *		1561
Lycée	1573	49	Frais fixes *		1622

* tableau page 4

a) L'APEL

L'adhésion à l'APEL d'un montant de 23.50 euros par famille est automatiquement incluse dans votre facturation.

Cette cotisation est facultative. Si vous ne voulez pas adhérer à l'APEL, signifiez le par mail à la comptabilité, (comptabilite@jamontrouge.com) avant **15 septembre 2020** impérativement.

b) Remises sur les frais de scolarité accordées pour les familles nombreuses.

- 10% sur le 2^{ème} enfant.
- 15% sur le troisième et suivants.



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

c) Modalités de paiement :

Au mois d'octobre, la facture annuelle vous parviendra, via « Ecole Directe ».

L'acompte de 200 euros par famille déjà versé lors de la réinscription sera déduit de la facture annuelle.

- **Paiement par prélèvements** : 9 mensualités

⇒ le 10 de chaque mois, octobre 2020 à juin 2021

- **Paiement par chèques** : 3 chèques à l'ordre de OGEC Jeanne d'Arc

⇒ au début de chaque trimestre le 01/10/2020, le 05/01/2021 et 01/03/2021.

Tout trimestre commencé est dû.

d) Caisse d'entraide :

Si vous souhaitez obtenir une aide exceptionnelle : un dossier est à demander à la comptabilité et à retourner au chef d'établissement.

Cette aide ne pourra être attribuée qu'une fois épuisés les recours habituels (bourse départementale ou nationale pour le collège- lycée).

2. La demi-pension

Forfait annuel pour un jour : (à multiplier par le nombre de jours par semaine)

Tarif demi-pension	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Primaire	240.00	480.00	720.00	960.00	1200.00
Collège	228.60	457.20	685.80	914.40	1143.00
Lycée	218.60	437.20	655.80	874.40	1093.00

Rappels : principe de fonctionnement

L'inscription est faite par la famille au plus tard le lundi **21 septembre** et pour toute l'année scolaire. Les familles ont la possibilité de modifier le nombre de jours hebdomadaires de demi-pension à deux reprises dans l'année :

- Le lundi 7 décembre 2020
- Le lundi 8 mars 2021

Pour toute modification, merci de bien vouloir faire votre demande au moins 15 jours à l'avance et exclusivement par mail à comptabilite@jamontouge.com

Les repas exceptionnels sont facturés 7,50 € par le passage du badge de l'enfant à la cantine.



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

3. Etudes et activités

a) Etudes primaire

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
207.56 €	415.12 €	622.68 €	830.24 €	1037.80 €

Etude exceptionnelle 6.50 euros. Ticket à acheter (accueil du primaire place Emile CRESP).

⇒ Paiement par chèque exclusivement

En cas de retard

A partir de 17h05, l'enfant dont la famille n'est pas venue le chercher, intégrera un groupe d'étude/garderie jusqu'à 18h00. La famille sera facturée de 6,50€.

A partir de 18h05, toute famille dont l'enfant est inscrit à l'étude/garderie fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 6,50€ par 1/2h de retard.

b) Club du mercredi primaire

⇒ du 09 septembre après la rentrée au 30 juin 2021 (33 mercredis sur l'année)

journée complète	1/2 journée
40 €	20€

c) Accompagnement secondaire

- Etudes encadrées 1 heure = 5 € ; 1 heure 30 = 7.50 €

- Accompagnement atelier de français et de mathématiques 1 heure = 13€.

- Stage de pré- rentrée : 100 euros par élèves.

4. Les forfaits sorties

Les voyages, séjours scolaires, retraites font l'objet d'informations dans le courant de l'année. Leur réalisation est conditionnée au contexte sanitaire.

classes	sorties/ voyages	coût estimé
4ème-3ème	échange franco-allemand	350 €
4ème-3ème	échange franco-espagnol	350 €
5ème	voyage en Angleterre	450 €

Institution Jeanne d'Arc - 44, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE.

Téléphone : 01-42-53-18-95 - Site internet: jamontouge.com



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

5. les frais fixes

a) Fournitures annexes

Montant par niveau pour les fournitures, fichiers et location des manuels.

6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
104 €	114 €	64 €	64 €	34	21

b) Assurances

Elles sont comprises dans les frais fixes.

- L'assurance « Responsabilité Civile » couvre les conséquences pécuniaires pouvant incomber
 - o aux élèves
 - o aux parents d'élèves lorsqu'ils sont civilement responsables de leurs enfants
 - o à toute personne exerçant une activité bénévole au sein de l'établissement Jeanne d'Arc.

- L'assurance individuelle accident est automatique du fait de l'inscription à Jeanne d'Arc. Le bénéfice de l'assurance individuelle s'étend pour l'année scolaire en cours.



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

6. Tarif annuel des activités extra-scolaires

Atelier de déclamation	Lycée	150 €
As Fitness cross fit	Lycée	45 €
AS Acrocirque	Collège	45 €
As tennis de table	Collège	45 €
As futsal	Collège	45 €
Psc1	Collège (4ème)	50 €
Atelier Théâtre /Mme Thévenot	Collège/Lycée	175 €
Théâtre CE2 à 6ème/ Mme Chloé Marie	Primaire/collège	235 €
Echecs	Primaire/ collège	175 €
Acrocirque	Primaire	175 €
Arts Plastiques/dessin	Primaire	175 €
Atelier Anglais / Helen Doron	Maternelle	360 €
Atelier Anglais - Language connexion	Primaire	385 €
Atelier Anglais - Tranche de vie	Primaire	640 €
Atelier d'anglais - Les Petits Bilingues	Primaire	190 €
Théâtre Cp à CE1 / Mme Chloé Marie	Primaire	175 €
Street jazz/hip-hop	Primaire	175 €
Danse GS au CM2	Primaire	175 €
Baby-gym	Maternelle	175 €
Jeux collectifs CP au CM2	Primaire	135 €
Judo	Primaire	175 €
Multisports	Primaire	175 €
Sur temps scolaire		
classe Théâtre GS et MS	Primaire	150 €
classe Théâtre CM2	Primaire	250 €



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Institution Jeanne d'Arc - 44, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE.

Téléphone : 01-42-53-18-95 - Site internet: jamontouge.com